

5.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230321-316014-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 5 avril 2023

Publié le 5 avril 2023

Suite à la convocation en date du 6 mars 2023
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 21 MARS 2023

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Claudine DEROEUX, Jean-Luc DETAVERNIER, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Doriane BECUE, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Sylvie CLERC, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie CIETERS donne pouvoir à Philippe WAYMEL, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Maryline LUCAS, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Françoise MARTIN, Julien GOKEL donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Sébastien LEPRETRE, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Anne VANPEENE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Frédérique SEELS donne pouvoir à François-Xavier CADART, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Pierre-Michel BERNARD, Frédéric DELANNOY.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Agnès DENYS.

OBJET : Subvention en nature accordée au centre socioculturel ' Le nouvel Air ' à Avesnes-sur-Helpe.

Vu le rapport DV/2023/141

Vu l'avis en date du 13 mars 2023 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer une subvention en nature au Centre socioculturel « Le nouvel Air » sous la forme de la remise d'un véhicule de marque Citroën, de modèle C1, immatriculé BX-531-ES, dont la valeur marchande est estimée à 3000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de cette subvention en nature et tous les actes correspondants.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 26.

Monsieur SEGUIN est membre du centre socioculturel « Le Nouvel Air » à Avesnes-sur-Helpe. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 25 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur CAILLIERET.

Madame CLERC et Monsieur VERFAILLIE, porteurs respectivement des pouvoirs de Monsieur Yannick CAREMELLE et Madame DESCAMPS-MARQUILLY, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Ils sont donc comptés absents sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD

COMMISSION PERMANENTE
Réunion du 21 mars 2023

OBJET : Subvention en nature accordée au centre socioculturel ' Le nouvel Air ' à Avesnes-sur-Helpe.

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'autoriser l'attribution au Centre socioculturel « Le nouvel Air » d'une subvention en nature sous la forme de la remise d'un véhicule afin de faciliter l'exercice de ses missions en faveur de la population de l'Avesnois.

Le Centre socioculturel « Le nouvel Air », équipement de quartier à vocation sociale et familiale, exerce des missions d'animation globale et de coordination auprès d'usagers d'Avesnes-sur-Helpe.

Il est proposé d'accorder au Centre socioculturel « Le nouvel Air » une subvention en nature sous la forme de la remise d'un véhicule de marque Citroën, de type C1, immatriculé BX-531-ES, âgé de 11 ans et dont la valeur marchande est estimée à 3 000 €.

Une convention sera établie avec cette association afin de fixer les conditions et modalités d'attribution de cette subvention.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention en nature au Centre socioculturel « Le nouvel Air » sous la forme de la remise d'un véhicule de marque Citroën, de modèle C1, immatriculé BX-531-ES, dont la valeur marchande est estimée à 3000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention fixant les modalités d'attribution de cette subvention en nature et tous les actes correspondants.

Patrick VALOIS
Vice-Président